Nations Unies

S/PV.7092

Conseil de sécurité

Provisoire



Soixante-neuvième année

7092e séance

Lundi 6 janvier 2014, à 15 heures

New York

Président :	Le prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Hussein	(Jordanie)
Membres :	Argentine	Mme Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Errázuriz
	Chine	M. Shen Bo
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Lamek
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	Mme Ogwu
	République de Corée	M. Sul Kyung-hoon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Rwanda	M. Gasana
	Tchad	M. Cherif

Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2013/787)

14-20049 (F)







La séance est ouverte à 15 h 5

Souhaits de bienvenue aux nouveaux membres du Conseil de sécurité et remerciements aux membres sortants

Le Président (*parle en arabe*) : Étant donné que le Conseil de sécurité tient sa première séance de l'année, je voudrais chaleureusement présenter à tous les membres du Conseil de sécurité, de l'Organisation des Nations Unies et du Secrétariat mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Étant donné que le Conseil tient sa première séance de l'année 2014, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue aux autres nouveaux membres : le Chili, la Lituanie, le Nigéria et le Tchad. Nous nous réjouissons tous à l'avance de leur participation aux travaux du Conseil. Nous sommes convaincus que leur expérience et leur sagesse seront d'une contribution précieuse au Conseil dans l'exercice de ses responsabilités.

Je saisis également cette occasion pour exprimer la profonde gratitude du Conseil aux membres sortants – l'Azerbaïdjan, le Guatemala, le Maroc, le Pakistan et le Togo – pour leur importante contribution aux travaux du Conseil pendant la durée de leurs mandats en 2012 et 2013.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en arabe*) : Je voudrais également saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Gérard Araud, Représentant permanent de la France, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de décembre 2013. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Araud et à son équipe pour le grand savoir-faire avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2013/787)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République centrafricaine à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je salue la présence parmi nous de S. E. Mme Léonie Banga-Bothy, Ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine, de la francophonie et des Centrafricains de l'étranger de la République centrafricaine.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Téte António, Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2013/787, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine.

Je donne maintenant la parole à M. Feltman.

M. Feltman (*parle en anglais*) : La situation en République centrafricaine s'est considérablement détériorée depuis le dernier exposé présenté au Conseil de sécurité (voir S/PV.7069). Les attaques menées par les anti-Balaka à Bangui le 5 décembre ont provoqué une explosion de violence dans la capitale et à l'intérieur du pays. À Bangui seulement, plus de 750 victimes ont été confirmées, et le nombre de morts en dehors de Bangui devrait être élevé.

Selon les dernières informations, environ 2,2 millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire en République centrafricaine, soit près de la moitié de la population du pays. Un habitant de Bangui sur deux a quitté son domicile pour chercher refuge ailleurs. Leur nombre est estimé à environ 513 000, dont 100 000 se trouvent dans un camp de fortune à l'aéroport.

Des meurtres continuent d'être commis quotidiennement à Bangui et dans le reste du pays, et la population reste divisée par des clivages religieux. L'accès aux quartiers résidentiels de Bangui est contrôlé par des civils armés à des points de contrôle « anti-chrétiens » ou « anti-musulmans ». De même, les localités situées en dehors de Bangui – notamment Bossangoa, Bouar, Bozoum et Paoua, entre autres – sont le théâtre d'atrocités quotidiennes, notamment des affrontements

directs entre chrétiens et musulmans. Le risque que la situation dégénère en violence soutenue à caractère religieux reste réel, et cela constitue potentiellement une menace à long terme pour le pays.

Plusieurs pays, notamment le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal et le Tchad, ont rapatrié des dizaines de milliers de leurs ressortissants, dont la grande majorité sont musulmans. C'est la première fois de l'histoire de la République centrafricaine que des populations se sont senties obligées de quitter le pays parce que leur vie était menacée du fait de leur appartenance religieuse.

Le déploiement rapide, respectivement par l'Union africaine (UA) et la France, de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) et de l'opération Sangaris, a empêché que la situation ne dégénère et que le conflit et les atrocités s'aggravent. La vitesse à laquelle les deux forces sont devenues opérationnelles et ont pu être déployées a modifié les conditions de sécurité à Bangui, les deux forces effectuant des patrouilles visibles. Alors que la MISCA continue de déployer des efforts pour atteindre son effectif autorisé de 6 000 hommes, sa présence sera renforcée en dehors de Bangui, ce qui contribuera à renforcer la sécurité dans les campagnes.

Nous apprécions vivement le rôle que jouent les États africains et la France en déployant des contingents en République centrafricaine. Je tiens, à ce stade, à rendre hommage aux soldats africains et français tombés dans l'exercice de leurs fonctions au service de la paix. Il convient également de saluer le rôle que jouent la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et ses États membres en vue de rétablir la stabilité en République centrafricaine.

Actuellement, nous sommes en train d'organiser, en collaboration avec l'Union africaine, la conférence des donateurs qu'a exigée le Conseil en vue d'appuyer la MISCA. Cette conférence se tiendra le 1er février à Addis-Abeba en marge du Sommet de l'UA. Nous comptons sur l'appui généreux des membres du Conseil et des autres États et organisations.

Les événements du 5 décembre ont porté un coup sévère aux autorités de transition, et en particulier au chef d'État de la transition. L'incapacité des autorités de transition à mettre un terme aux violations généralisées des droits de l'homme commises par la Séléka contre les populations chrétiennes au cours de l'année écoulée a contribué à la transformation progressive des groupes d'autodéfense locaux – les anti-Balaka – en rébellion à part entière. Du fait de sa composition à prédominance musulmane, les violations commises par la Séléka contre les populations chrétiennes en République centrafricaine ont rapidement été interprétées comme la naissance d'un conflit religieux opposant musulmans et chrétiens. Il faut se féliciter de la création prochaine d'une commission d'enquête internationale, en application de la résolution 2127 (2013), étant donné qu'elle enquêtera certainement sur ces violations et sur d'autres violations des droits de l'homme.

D'autre part, la frustration des communautés musulmanes de la République centrafricaine est le résultat d'années de marginalisation par les gouvernements successifs depuis l'accès du pays à l'indépendance, il y a plus de 50 ans. Par exemple, bien que la communauté musulmane représente environ 20 % de la population totale de la République centrafricaine, aucune fête musulmane n'est célébrée officiellement dans le pays.

Je tiens à féliciter le Forum des dignitaires religieux de ses efforts et de ses sacrifices louables ainsi que de la démarche dynamique qu'il a entreprise pour tenter d'apaiser les tensions intercommunautaires. Le Forum rassemble l'archevêque, l'imam et un pasteur de Bangui. Ils ont besoin d'un appui urgent pour pouvoir poursuivre leurs efforts. Les chefs d'État de la CEEAC ont proposé d'organiser une conférence nationale ouverte à toutes les composantes de la société centrafricaine qui permettra à tous les acteurs nationaux de faire part de leurs frustrations, de définir les problèmes auxquels doit faire face le pays et, avec un peu de chance, de se mettre d'accord sur la voie à suivre, notamment en préparant lesélections et en définissant un ensemble de priorités communes pour la période qui suivra la transition.

S'agissant des élections, des progrès limités ont été accomplis avec l'adoption d'un nouveau code électoral et la prestation de serment des sept membres de l'Autorité nationale des élections, qui est composée de représentants de la société civile, des partis politiques et du Gouvernement. La mission des Nations Unies sur le terrain – le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine – fournit un appui technique et logistique à l'Autorité nationale des élections. Nous allons bientôt déployer une mission d'évaluation des besoins électoraux. Les conditions propices à la tenue d'élections sont cependant loin d'être réunies. Le pillage systématique de toutes les administrations locales et la

destruction par l'ex-Séléka de tous les registres civils nationaux signifient que la reconstitution des listes électorales exigera un effort considérable.

Le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) de tous les groupes armés doivent constituer l'une des priorités principales. Nous devons tirer les enseignements de nos expériences passées en République centrafricaine et des nombreux programmes de DDR menés sur place. Nous devons créer des conditions propices au déroulement de cet exercice, notamment en mobilisant les fonds nécessaires. Il est crucial de mener le processus de DDR dans le respect des normes internationalement acceptées. Il ouvrira la voie à des réformes globales du secteur de la sécurité et contribuera à jeter les bases d'une paix durable.

Je vais maintenant dire quelques mots sur la situation humanitaire, qui se détériore à une vitesse alarmante. Tous les Centrafricains sont touchés par la crise. Comme je l'ai signalé tout à l'heure, près de la moitié de la population a besoin d'une assistance humanitaire. La violence persistante a forcé un cinquième de la population à fuir son foyer. Ce nombre a plus que doublé depuis le 5 décembre. Plus de 935 000 personnes dorment maintenant dehors ou dans des abris temporaires. À Bangui, la moitié de la population a cherché refuge dans l'un des 55 sites qui accueillent des personnes déplacées. Plus de 100 000 personnes recherchent la sécurité à l'aéroport. Ces personnes déplacées ont un besoin urgent de protection et d'hébergement, mais également d'avoir accès à l'eau, aux soins de santé, à l'alimentation, à des fournitures de base et à des services d'assainissement et d'hygiène.

Les organisations non gouvernementales (ONG) partenaires et le personnel des organismes, fonds et programmes des Nations Unies chargés des questions humanitaires demeurent présents en République centrafricaine afin de fournir une assistance, dans un contexte très dangereux et imprévisible. L'intensification des violences le mois dernier a exacerbé les besoins. Oeuvrant en coopération étroite avec la société civile et les dignitaires religieux de toutes les communautés, les ONG et le personnel de l'ONU travaillent sans relâche pour apporter des soins médicaux et donner des fournitures aux hôpitaux, aux centres de santé et aux dispensaires situés dans des camps de déplacés.

Le 11 décembre, l'ONU a déclaré une situation d'urgence de niveau 3 à l'échelle du système. Cela a permis de dépêcher les membres les plus expérimentés et qualifiés de notre personnel, de débloquer des fonds d'urgence et de mobiliser des secours et des filières de secours. Depuis, un coordonnateur principal pour l'aide humanitaire, qui a rang de Sous-Secrétaire général, a été dépêché dans le pays pour y renforcer l'intervention humanitaire. La Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence, Valerie Amos, a attribué 10 millions de dollars provenant du Fonds central pour les interventions d'urgence pour appuyer les efforts de secours déployés en République centrafricaine. Les organismes des Nations Unies ont également intensifié leur action.

Malgré les efforts remarquables faits par les travailleurs humanitaires sur le terrain, le niveau des besoins continue de dépasser celui des secours. La violence et l'insécurité ont contraint de nombreuses personnes à fuir dans la forêt, là où l'aide n'est pas accessible. Le manque de financements a également limité l'intervention et menace d'entraver davantage les opérations humanitaires, à moins que des fonds ne soient reçus d'urgence. Par exemple, sans contributions supplémentaires, l'approvisionnement en vivres par le Programme alimentaire mondial en République centrafricaine sera réduit de 90 % en février.

L'équipe de pays pour l'action humanitaire a établi un plan de 100 jours pour l'action humanitaire prioritaire, qui fait partie intégrante du plan d'intervention stratégique global de 2014. Ce plan requiert 152 millions de dollars pour renforcer rapidement l'aide de première nécessité et la protection. L'appel humanitaire lancé l'année dernière pour la République centrafricaine est l'appel le moins doté dans le monde, et les besoins concurrents à l'échelle mondiale ne sont en aucun cas moins importants cette année.

Je ne saurais terminer mes propos sans aborder les questions liées à la protection, en particulier celles concernant les femmes et les enfants, qui font toujours les frais des situations de conflit. La Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, Mme Leila Zerrougui, le Conseiller spécial pour la prévention du génocide, M. Adama Dieng, et un représentant de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit se sont rendus en République centrafricaine du 17 au 21 décembre dans le cadre d'une mission d'évaluation commune. La mission commune a appelé à agir d'urgence pour protéger les civils, à commencer par les femmes et les enfants, et pour empêcher que le pays ne s'enfonce dans un véritable conflit interconfessionnel. L'ONU s'est également

rendue, à ce jour, dans des lieux tels que Bria, Bouar, Paoua, Bossangoa et Bambari. Dans le cadre d'un effort concerté de l'ONU en République centrafricaine, nous mettons la dernière main à des dispositifs de soutien aux communautés sur place. Des efforts semblables sont faits pour les enfants en situation de conflit armé.

Les femmes et les enfants constituent le groupe le plus vulnérable de la société et sont donc touchés de manière disproportionnée par cette terrible situation humanitaire. Les questions concernant les femmes et la paix et la sécurité, telles que soulignées dans la résolution fondamentale du Conseil de sécurité, la résolution 1325 (2000), et dans les résolutions pertinentes ultérieures, ne cessent de guider nos activités à la recherche de solutions en République centrafricaine. Je constate avec plaisir que la communauté des donateurs accorde une attention accrue à la République centrafricaine; ce qui, nous l'espérons, permettra d'obtenir les ressources supplémentaires désespérément nécessaires.

La violence et les atrocités en République centrafricaine doivent cesser. Ceux qui exercent une autorité ou une influence doivent faire plus pour mettre fin aux violences et aux violations graves commises contre des civils, y compris des enfants. Les attaques visant le personnel humanitaire et l'utilisation d'espaces publics, notamment des écoles et des hôpitaux, à des fins militaires, doivent également cesser. Je demande au Conseil de rappeler une nouvelle fois à toutes les parties au conflit les responsabilités qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme, et de veiller à ce que tous les responsables de violations rendent des comptes.

Il existe un risque bien réel de voir la crise se propager au-delà des frontières et déstabiliser davantage la région. L'ONU, sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général en République centrafricaine, continuera de faire de son mieux pour : empêcher que la situation en République centrafricaine ne se détériore davantage et que les atteintes aux droits de l'homme et les violations de ces droits n'atteignent des niveaux inimaginables; garantir une aide humanitaire aux plus vulnérables; et rétablir l'ordre constitutionnel dans le pays. Ici, au Siège, le Vice-Secrétaire général préside régulièrement un groupe d'action de haut niveau chargé d'envisager la meilleure façon de faire face à la crise multidimensionnelle en République centrafricaine. Il s'agit de la première situation qui sera traitée dans le cadre du nouveau programme du Secrétaire général, « Rights Upfront ».

Pour terminer, je tiens à indiquer qu'il nous incombe, collectivement, d'agir maintenant, avant qu'il ne soit trop tard.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Feltman de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant du Tchad.

M. Cherif (Tchad) : Avant tout propos, je voudrais, à l'occasion du nouvel an, présenter à tous les membres du Conseil de sécurité mes meilleurs vœux de santé et de plein succès dans leurs activités. Je saisis cette occasion pour vous présenter, Monsieur le Président, nos vives et chaleureuses félicitations pour la brillante élection de votre pays au Conseil de sécurité et pour votre accession à sa présidence. Ma délégation vous assure d'ores et déjà de son soutien et vous souhaite plein succès.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de rendre un vibrant hommage à M. Gérard Araud, Représentant permanent de la France, Président sortant du Conseil, pour l'excellent travail abattu sous sa présidence, dont les résultats sont plus qu'éloquents.

Ma délégation se réjouit d'être présente au sein du Conseil de sécurité en tant que membre non permanent et saisit cette occasion pour remercier tous ceux qui, par leur vote en notre faveur, ont rendu possible notre élection, et, par la même occasion, féliciter chaleureusement tous les nouveaux membres élus, notamment le Nigéria, le Chili, la Jordanie et la Lituanie. Aussi, ma délégation exprime-t-elle son entière disponibilité à contribuer au bon déroulement des travaux du Conseil de sécurité et de ses organes subsidiaires.

Je voudrais également remercier et féliciter l'Ambassadeur Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques pour sa communication, qui couvre pratiquement tout ce que je voulais dire.

Le Tchad est profondément préoccupé par la situation en République centrafricaine et, surtout, par l'ampleur et les tournures de plus en plus dangereuses que la crise dans ce pays est en train de prendre, malgré le mandat robuste accordé à la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) et aux autres forces y impliquées par la résolution 2127 (2013) adoptée le 5 décembre dernier. Si la situation semble connaître un début d'amélioration dans certains endroits, les exactions et les violences à l'encontre des populations civiles en général et les

ressortissants étrangers en particulier, n'ont pas pour autant diminué. Au contraire, la situation reste marquée par une insécurité généralisée, des massacres, des viols et des actes de barbarie exposant davantage les populations civiles, qui se déplacent en masse vers des camps de fortune, ainsi que par un départ massif de communautés entières de ressortissants étrangers vers leurs pays d'origine, dont des Tchadiens, des Camerounais, des Sénégalais, des Maliens et bien d'autres.

Le Tchad déplore des dizaines de morts et des centaines de disparus parmi ses ressortissants, et poursuit leur rapatriement aussi bien par des vols charters que par voie terrestre. Aussi bien les Tchadiens que les autres étrangers quittant le pays ont été tous dépouillés de leurs biens et leurs maisons saccagées. Une telle haine contre toutes les communautés étrangères à cause de leur appartenance à une religion ne se justifie sous aucun prétexte et devrait être condamnée de la manière la plus ferme possible.

Toutefois, il faut saluer les efforts remarquables que la MISCA et les forces françaises déploient dans un environnement extrêmement difficile et complexe pour accomplir leur mission. À cet égard, le Tchad se félicite de l'engagement soutenu de l'ONU, de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la France pour coordonner davantage les efforts en cours pour aider la République centrafricaine à sortir définitivement de ce cycle de violences et de crises politiques à répétition. Dans cette optique, le Tchad, aux côtés des autres États de l'Afrique centrale, reste et restera engagé, comme il le fait depuis 1994, pour appuyer l'effort collectif visant à rétablir la paix et la stabilité en République centrafricaine, et ne se laissera pas détourné par la campagne médiatique insidieuse savamment orchestrée par des groupuscules en mal de pouvoir tendant à distraire l'opinion publique internationale en faisant un amalgame entre Séléka et musulmans, musulmans et Tchadiens, sans en apporter la moindre preuve.

Le Tchad et les pays de la région de l'Afrique centrale sont conscients des conséquences de cette crise sur leur propre sécurité et stabilité, et sur le processus d'intégration économique sous-régional. Le nombre de sommets extraordinaires de la CEEAC tenus sur la République centrafricaine depuis le déclenchement de la crise, la signature de l'accord de Libreville, la mise en place de la feuille de route de N'Djamena et le renforcement de la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique, transformée en MISCA le 19 décembre 2013, par des contingents supplémentaires, sont, entre autres, autant d'éléments tangibles traduisant la détermination et le degré de mobilisation de la CEEAC dans la recherche d'une sortie de crise.

Dans le même élan, la CEEAC se prépare à tenir à N'Djamena, le 9 janvier, un autre sommet extraordinaire avec la participation de tous les partenaires internationaux, pour se pencher sur la situation en République centrafricaine, notamment sur l'absence d'avancées aux plans politique et de la sécurité malgré le déploiement de la MISCA et des forces françaises. Il est évident que la mise en œuvre des solutions préconisées incombe d'abord et avant tout aux acteurs politiques centrafricains, sans l'implication forte et responsable desquels il serait difficile de mettre un terme à l'engrenage de la violence et de faire avancer le processus politique.

Dans cette guerre pour le pouvoir, où la religion est délibérément instrumentalisée à des fins politiques, et qui est menée par des milices interposées, il importe que la classe politique centrafricaine sorte de sa léthargie et joue pleinement son rôle pour sauver le pays. Pour ce faire, la MISCA et les autres forces déployées en République centrafricaine devraient poursuivre leur mission de désarmement et de cantonnement des ex-Séléka et anti-Balaka pour pacifier le pays et permettre la tenue d'élections libres et transparentes dans un climat apaisé, conformément à l'accord de Libreville et à la feuille de route de N'Djamena.

Dans cette perspective, le Tchad en appelle à une plus grande mobilisation de toute la communauté internationale et principalement de l'ONU, de l'Union européenne et des partenaires bilatéraux de la République centrafricaine pour appuyer les actions déjà entreprises sur le terrain par l'Union africaine, la CEEAC et la France, en prenant en compte la nécessité d'une approche intégrée sous-tendue par des actions concomitantes axées sur la situation humanitaire, la protection des civils, le désarmement, le processus politique de la transition, le renforcement de l'administration et de la justice, la réconciliation nationale et la mise en place d'une armée véritablement nationale, seul gage de la paix et de la stabilité dans le pays.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne la bienvenue à la Ministre des affaires étrangères de la République centrafricaine.

M[me] **Banga-Bothy** (République centrafricaine) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de janvier et, par la même occasion, rendre hommage à votre prédécesseur pour son implication personnelle dans le processus de résolution de la crise centrafricaine. Je voudrais également présenter mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année à tous les membres du Conseil de sécurité.

Le 26 septembre 2013, le Premier Ministre centrafricain de la transition, S. E. Nicolas Tiangaye, en s'adressant à l'Assemblée générale (voir A/68/PV.13), avait tiré la sonnette d'alarme quant à l'éventuel chaos dans lequel allait plonger la République centrafricaine au regard de la dégradation très avancée de la situation humanitaire et de la sécurité qui prévalait déjà dans ce pays. Devant l'horreur de la situation et l'imminence d'une guerre intercommunautaire qui couvait au sein de la population en détresse, la prompte réaction de la communauté internationale a permis aux Centrafricains de retrouver un brin d'espoir à l'annonce de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2121 (2013) devant ouvrir la voie à une action internationale de rétablissement de la paix et d'assistance aux milliers de personnes en proie aux exactions des groupes armés et des milices de tout bord.

Malheureusement, alors que le Conseil de sécurité s'apprêtait à adopter la résolution 2127 (2013) le 5 décembre 2013, les ennemis du peuple centrafricain, qui voyaient dans cette résolution autorisant l'application du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies un frein à leur projet diabolique et sanguinaire, ont choisi de se faire entendre par les armes lorsqu'ils ont attaqué Bangui à l'aube, faisant plusieurs centaines de pertes en vies humaines. Si la réaction énergique des forces de défense et de sécurité a permis d'arrêter la progression des assaillants et de limiter les dégâts résultant de l'attaque du 5 décembre, la détérioration généralisée de la situation de la sécurité, la recrudescence de la violence et des tueries aveugles consécutives, ont considérablement aggravé la situation humanitaire dans la capitale.

À ce jour, à la suite de ceux qui m'ont précédée, je puis affirmer que 300 000 personnes sont obligées de fuir leurs maisons et de se retrouver dans des lieux de regroupement par crainte des violences de ces groupes armés. Ces hommes, femmes et enfants vivent dans des conditions misérables, exposés à toutes sortes de violences, de maladies et à la famine. Il y a vraisemblablement un risque de développement des maladies contagieuses à grande échelle, notamment le choléra. Leur regroupement, par exemple, sur les terrains de l'aéroport de Bangui M'Poko les expose non seulement aux fléaux cités plus haut, mais aussi aux risques pour leur sécurité et pour les installations de l'aéroport elles-mêmes.

Les populations étrangères de religion musulmane ne sont pas non plus épargnées. Nous saisissons donc cette occasion qui nous est offerte ici pour présenter les excuses officielles de l'État centrafricain aux États dont les ressortissants ont subi des exactions pendant ces évènements.

En dépit des efforts fournis par les organisations non gouvernementales humanitaires et les institutions des Nations Unies pour apporter l'assistance nécessaire à ces personnes, la situation ne cesse de se détériorer davantage. L'attention étant entièrement portée sur Bangui, théâtre des dernières violences, le reste de la population dans l'arrière-pays semble abandonné à son triste sort. Cela témoigne de l'ampleur et de la gravité de la situation, qui appelle des efforts supplémentaires de la part de la communauté internationale.

Au plan de la sécurité, des efforts considérables ont été déployés dans le sens de l'appel à la cessation des hostilités et à l'amorce de la négociation avec les groupes d'autodéfense anti-Balaka, comme en témoignent les multiples mains tendues du Chef de l'État dans ses discours à la nation. Malheureusement, ces forces non organisées et non identifiées n'ont manifesté aucune volonté de s'engager dans des pourparlers avec le Gouvernement, mais se contentent de perpétrer des attaques aveugles contre la population civile, les bases de cantonnement des anciens éléments de la Séléka et même les contingents de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA).

Devant cette situation, les autorités religieuses chrétiennes et musulmanes ont pris des initiatives très louables en essayant de rapprocher les responsables des différentes communautés dans une optique de réconciliation sociale. Mais il faut reconnaître que c'est un travail de longue haleine qui demande patience et détermination.

Par ailleurs, il faut noter qu'au niveau des organes de la transition, à l'exception du Haut Conseil de la communication dont le processus est en cours, tous

les organes prévus par la Chartre constitutionnelle de transition ont été mis en place.

Le bureau de l'Autorité nationale des élections vient d'être voté et cette institution va être opérationnelle d'ici peu si la situation du pays en matière de sécurité se stabilise.

Les autorités de la transition ont également réaffirmé leur engagement à ne pas se présenter aux élections, qu'elles veulent d'ailleurs crédibles et transparentes pour une sortie définitive des crises à répétition qui secouent la République centrafricaine. C'est pour cette raison que ces élections ne doivent pas être organisées dans la précipitation mais sur la base d'une procédure régulière respectant les différentes étapes et en conformité avec les différents accords signés dans le cadre de la transition en République centrafricaine.

Au plan de la sécurité, comme je l'ai signalé plus haut, l'attaque du 5 decembre a marqué un coup d'arrêt fatal aux efforts fournis jusqu'alors. Malgré les actions salutaires de l'opération française Sangaris ayant amorcé le désarmement des milices et le cantonnement de la majeure partie des éléments de la Séléka, les milices anti-Balaka et quelques éléments qui se réclament des ex-Séléka continuent de semer la terreur dans les différents quartiers de Bangui, empêchant ainsi les personnes réfugiées dans les lieux de regroupement de regagner leur domicile et de vaquer à leurs occupations habituelles.

Depuis le passage du commandement entre la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (MICOPAX) et la MISCA le 19 novembre 2013, un travail remarquable a été réalisé sur le terrain, avec le soutien de l'opération Sangaris. Cela augure d'un regain d'espoir de rétablissement de la sécurité et de la paix en République centrafricaine. Cette mission, qui s'exerce en application de la résolution 2127 (2013), devrait à notre avis être un accompagnement des actions des autorités de la transition elles-mêmes, ce qui nécessite une implication des forces de défense et de sécurité centrafricaines aux côtés de ces forces de la communauté internationale pour la pacification du pays.

Dans l'accomplissement de cette noble tâche, nous voulons déplorer ici les pertes en vies humaines dans les rangs des vaillants soldats de l'armée française dans le cadre de l'opération Sangaris, et des soldats congolais et tchadiens dans le cadre de la MISCA. Ces hommes ont perdu la vie pour apporter la paix en République centrafricaine. Nous voulons rendre un hommage mérité à leurs âmes. Au nom du Chef de l'État de la transition et du Gouvernement et du peuple centrafricains, j'exprime ma compassion aux parents des disparus et à leurs gouvernements et peuples respectifs.

Face à l'extrême complexité de la crise actuelle en République centrafricaine qui appelle des moyens conséquents pour en venir à bout, nous sollicitons de la communauté internationale une augmentation des moyens financiers et logistiques au profit des forces présentes sur le terrain en République centrafricaine. Comme prévu dans le cadre de la résolution 2127 (2013), une opération de maintien de la paix des Nations Unies dans la situation actuelle en République centrafricaine, si les conditions le permettent, pourrait apporter aux efforts de l'Union africaine, de la France et des autres États contributeurs de troupes ou de moyens, un appui considérable.

Le Gouvernement centrafricain salue donc l'engagement de l'Union africaine visant à augmenter l'effectif des éléments de la MISCA dont la montée en puissance pourrait atteindre 10 000 hommes d'ici à six mois. J'ose croire qu'avec cet effectif, la MISCA parviendra à couvrir l'ensemble du territoire centrafricain et sera en mesure d'accomplir correctement sa mission. L'évaluation de la performance de la MISCA durant cette période permettra, s'il le faut, de réajuster les approches et d'entreprendre des actions pertinentes.

Nous appelons également au renforcement du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, étant donné le rôle très important du Représentant spécial du Secrétaire général dans les domaines du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion; des droits de l'homme; de la consolidation de la paix et de l'organisation très prochaine des élections.

S'il est évident que malgré l'extrême gravité de la situation actuelle en République centrafricaine, le peuple a courageusement survécu au chaos jusqu'à l'heure actuelle, c'est en grande partie grâce à la solidarité internationale qui n'a cessé de se manifester aux côtés de ce peuple durant plus de trois décennies de violence politico-militaire. Je remercie tous les États africains qui ont consenti un effort en fournissant des troupes supplémentaires à la MISCA pour soutenir les efforts de rétablissement de la paix et de la sécurité dans mon pays et j'appelle à l'organisation assez rapide de la table ronde des bailleurs de fonds, souhaitée non

seulement par l'Union africaine mais également par les autorités centrafricaines.

Mes remerciements vont également à l'Union européenne et aux États-Unis d'Amérique pour leur soutien financier, matériel et logistique aux efforts de stabilisation de la République centrafricaine.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à M. Téte António, Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. António (Union africaine) : Je voudrais commencer par souhaiter une heureuse nouvelle année 2014 à tous les membres du Conseil de sécurité. Je voudrais, à l'instar du Président, saluer la présence parmi nous de S. E. Mme Léonie Banga-Bothy Mbazoa, Ministre centrafricaine des affaires étrangères, de l'intégration africaine, de la francophonie et des Centrafricains de l'étranger.

Je souhaiterais également féliciter la Jordanie pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité et profiter de cette occasion. Monsieur le Président, pour remercier également, comme vous l'avez fait, votre prédécesseur, la République française, pour sa présidence du Conseil de sécurité durant le mois de décembre 2013.

Je voudrais également féliciter les nouveaux membres du Conseil de sécurité : le Chili, le Tchad, le Nigéria et la Lituanie. Je veux en particulier féliciter les deux délégations africaines qui ont rejoint le Conseil – le Tchad et le Nigéria –, qui, en compagnie du Rwanda dont nous nous félicitons du travail en 2013, porteront la voix de l'Afrique au Conseil de sécurité.

Je tiens à remercier l'Ambassadeur Feltman de son exposé très complet qui donne un tableau détaillé de la situation sur le terrain et des actions qu'il faut entreprendre à ce sujet.

Au nom de la Commission de l'Union africaine, je voudrais remercier le Conseil de son invitation et de l'occasion qu'il donne à l'Union africaine de prendre la parole devant cet organe sur la situation en République centrafricaine. La présente séance traduit toute l'attention que le Conseil de sécurité attache aux événements particulièrement préoccupants qui continuent de se dérouler dans ce pays.

Comme les membres le savent, le 19 juillet 2013, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a autorisé le déploiement de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), en lui fixant un mandat clair en ce qui concerne la protection de la population civile et la stabilisation de la situation sur le plan de la sécurité. Le Conseil de paix et de sécurité a demandé au Conseil de sécurité de soutenir le déploiement de la MISCA et de prendre les mesures requises à cet effet. Je voudrais ici me féliciter de ce que le Conseil ait, dans ses résolutions 2121 (2013) et 2127 (2013), appuyé et autorisé le déploiement de la MISCA. Il s'agit là d'une illustration supplémentaire du partenariat étroit qui lie l'Union africaine à l'Organisation des Nations unies.

Depuis le 19 décembre 2013, la MISCA a pris la relève de la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (MICOPAX) de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Cette relève a été 1e résultat de consultations intenses avec la CEEAC, dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité. Je voudrais, encore une fois, exprimer la gratitude de l'Union africaine à la CEEAC et à la MICOPAX pour le travail accompli dans des conditions particulièrement difficiles. Il va évidemment sans dire que la collaboration entre l'Union africaine et la CEEAC se poursuit, tant il est vrai que la situation requiert une implication continue et active de la région et une mobilisation de toutes les énergies africaines.

Dès le transfert d'autorité, la MISCA, s'appuyant sur les acquis du travail accompli par la MICOPAX, s'est attelée à la mise en œuvre effective de son mandat, guidée en cela par le concept des opérations qui a été adopté en accord avec la CEEAC.

Je voudrais, à ce stade, souligner que les plans initiaux de la MISCA ont été fortement contrariés par les attaques lancées le 5 décembre 2013 contre les forces gouvernementales par des éléments armés, au départ non identifiés, mais qui se sont révélés par la suite être du groupe dit des anti-Balaka. À la suite de ces évènements sanglants et dans le prolongement des consultations entre les chefs d'État de la région et des partenaires de l'Union africaine, le Conseil de paix et de sécurité a, le 13 décembre 2013, décidé d'autoriser l'augmentation de l'effectif de la MISCA, qui pourrait, en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain, atteindre jusqu'à 6 000 personnels en uniforme. C'est dire que la MISCA, tout comme l'opération française Sangaris, est entrée en action dans un contexte particulièrement difficile, marqué par des affrontements entre les anti-Balaka et les ex-Séléka et, parfois, entre des individus.

Cette violence est d'autant plus déstabilisatrice et difficile à contenir qu'elle a pris un caractère communautaire et religieux. Des crimes odieux ont été commis. Les lynchages, les exécutions sommaires, les pillages et les destructions de biens se sont multipliés. Des dizaines de milliers de personnes ont dû quitter leurs domiciles pour trouver refuge dans d'autres zones de la ville de Bangui jugées plus sûres, en particulier la zone aéroportuaire.

De fait, dès sa prise de fonctions, la MISCA a dû prendre des mesures pour faire face à cette situation. Le renforcement des effectifs sur le terrain, consécutivement à l'arrivée du contingent burundais, a permis de contenir la vague de violence et de répondre tant bien que mal aux multiples sollicitations dont les forces de la MISCA étaient l'objet, tantôt pour des escortes, tantôt pour tenir des points fixes, tantôt pour sécuriser des commerces et des édifices publics. Positionnées en différents endroits de la ville de Bangui, les troupes de la MISCA déployées dans la capitale ont dû initialement tenir des points fixes, cependant que les patrouilles étaient laissées aux éléments de l'opération Sangaris, plus mobiles et dotés de moyens de communication adéquats.

Depuis lors, les forces militaires et de police ont adopté de nouveaux plans de sectorisation afin de réaliser un maillage satisfaisant aussi bien de la capitale Bangui que du reste du territoire centrafricain. Le déploiement imminent du contingent rwandais, la fourniture d'un certain nombre d'équipements de communication, de mobilité et de protection devrait permettre à la MISCA d'accélérer la sécurisation de la ville de Bangui et de s'engager dans la deuxième phase de son déploiement, conformément à son concept des opérations.

Lors de la visite de travail qu'ils ont effectuées à Bangui, 1e 28 décembre 2013, 1e Ministre des affaires étrangères de la République du Tchad, les Ministres des affaires étrangères et de la défense de la République du Congo et 1e Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine ont été encouragés par les mesures prises par le commandement de la MISCA pour le redéploiement de ses forces, et ont appelé à éviter toute stigmatisation des contingents relevant de la MISCA. Les Ministres et le Commissaire ont en outre souligné la nécessité d'un appui international soutenu pour faciliter la mise en œuvre du mandat de la MISCA tel qu'autorisé par la résolution 2127 (2013) du Conseil de sécurité des Nations unies. Par ailleurs, je voudrais souligner que les responsables de la MISCA et de l'opération Sangaris poursuivent leur travail de coordination et de collaboration dans la conduite des opérations de sécurisation de la ville de Bangui. L'accalmie observée ces derniers jours est 1e résultat de l'action conjointe des deux forces.

La MISCA s'emploie à travailler étroitement avec les différents responsables centrafricains. Au niveau politique, il s'agit d'encourager les autorités de la transition à travailler étroitement ensemble et à accélérer 1e calendrier de la transition, ainsi qu'à lancer le nécessaire processus de réconciliation entre les différentes communautés nationales. II s'agit aussi de les encourager à prendre les dispositions requises pour la reprise effective des activités de services de l'État, y compris à travers la maîtrise par l'État de ses sources de revenus et 1a gestion transparente des finances publiques.

À un niveau plus opérationnel, l'objectif poursuivi par la MISCA est de favoriser, autant que faire se peut, le retour à une vie normale. De ce point de vue, je voudrais relever que, le 4 janvier 2014, le Chef de la MISCA, a tenu une réunion avec le maire de Bangui, les chefs des arrondissements et des quartiers de Bangui et des représentants des agences humanitaires, aux fins de convenir avec eux de mesures pratiques pour répondre aux besoins de sécurité des populations et faciliter 1e travail des forces militaires et de police. Un comité a été mis sur pied pour assurer le suivi de la mise en œuvre des mesures convenues. L'un des résultats immédiats attendus porte sur le retour des populations déplacées, en particulier celles installées dans la zone de l'aéroport de Bangui, dans leurs lieux d'habitation.

Dans les jours à venir, la MISCA entend tirer profit de la relative accalmie actuelle à travers l'accélération de la mise en œuvre des plans de sectorisation de la ville de Bangui et du reste du territoire centrafricain; le développement de stratégies d'appui à 1a mise en œuvre des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) et de la réforme du secteur de la défense et de la sécurité; et l'examen des modalités d'appui au processus électoral, en coordination avec les acteurs concernés.

La Commission s'apprête à déployer un premier groupe d'observateurs des droits de l'homme pour soutenir la MISCA dans ce domaine déterminant pour la restauration de la justice, de l'ordre public et de l'autorité de l'État. Les autorités de la transition, notamment 1e Premier Ministre, ont été invitées à accélérer la mise en route des structures de l'appareil judiciaire. De même, à la suite de la découverte, 1e 25 décembre 2013 à Bangui,

d'une fosse commune contenant plusieurs cadavres, une demande a été adressée aux autorités de la transition, afin que le Procureur de la République engage les procédures requises et mène les enquêtes nécessaires pour élucider ces faits.

De même, 1e Représentant spécial de la Présidente de la Commission et Chef de la MISCA, le général Jean-Marie Michel Mokoko, maintient une collaboration étroite avec les autres membres de la communauté internationale à Bangui, notamment le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, les représentants de la France, des États-Unis d'Amérique et de l'Union européenne, de manière à faciliter une action internationale coordonnée sur le terrain.

Dire que la MISCA opère dans des conditions difficiles relève de l'évidence. En effet, la Mission reste confrontée a plusieurs défis, liés notamment au manque d'infrastructures dans le pays, ce qui a rendu la tâche encore plus complexe, alourdi les manœuvres et renchéri considérablement les coûts, ainsi qu'à l'insuffisance des moyens en termes de mobilité aérienne et terrestre et de communication.

Permettez-moi de réitérer ici la reconnaissance de l'Union africaine aux partenaires internationaux qui apportent déjà un appui à la MISCA. Je voudrais ici singulariser l'Union européenne et les États-Unis, ainsi que la France, avec laquelle nous opérons sur 1e terrain. II reste qu'un appui supplémentaire de la communauté internationale est requis. Cet appui doit être aussi bien financier que logistique. Nous espérons vivement que la Conférence de donateurs prévue à Addis-Abeba le 1er février 2014, sera l'occasion tant pour nos États membres que pour nos partenaires de témoigner concrètement leur appui à la MISCA.

Nous sommes confiants en la capacité de la MISCA à relever les défis de l'heure. La détermination de l'Union africaine est totale, et l'engagement des pays fournisseurs de contingents est sans faille. Les personnels de la MISCA s'acquittent de leur devoir avec abnégation et un sens élevé du sacrifice, conscients qu'ils sont de participer â un devoir de solidarité africaine envers un pays et un peuple frère en détresse.

Les premiers résultats enregistrés sur le terrain, si fragiles soient-ils, nous confortent dans la conviction que les objectifs fixés seront atteints, ainsi que l'Union africaine en a apporté la preuve sur d'autres théâtres d'opérations, notamment en Somalie, avec le soutien ô combien précieux de l'ONU et d'autres partenaires internationaux.

Nous estimons que la priorité pour la communauté internationale, l'ONU en particulier, doit être de soutenir la MISCA de manière à ce que la Mission puisse créer les conditions minimales requises en vue du déploiement, en temps utile, d'une opération onusienne. Il s'agit aussi de conforter l'action de l'Union africaine et de ses structures de paix et de sécurité, tant il est vrai que le règlement durable des crises que connaît le continent ne pourra se faire qu'à travers le renforcement des capacités africaines. Nos partenaires, quelle que soit leur bonne volonté, ne pourront pas toujours assumer le fardeau du maintien de la paix sur le continent. Toute autre approche risquerait, de notre point de vue, de compromettre les efforts que la MISCA déploie présentement avec l'appui de l'opération Sangaris en créant une incertitude qui ne fera que fragiliser les progrès déjà enregistrés et compliquer la situation sur le terrain. Une telle situation rendrait encore plus difficile le déploiement éventuel d'une opération des Nations Unies. Nous attendons donc du Conseil de sécurité qu'il saisisse l'occasion de la présente séance pour, dans le prolongement de ses résolutions antérieures, réaffirmer fortement son soutien à la MISCA et la nécessité pour tous de faciliter la mise en œuvre de son mandat.

Au-delà du soutien renouvelé à la MISCA, la communauté internationale, y compris l'ONU, se doit de redoubler d'efforts pour appuyer la mise en œuvre des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration et de réforme du secteur de la sécurité, ainsi que le processus électoral. Une assistance financière est aussi rapidement requise pour faciliter la relance des activités économiques. Je ne saurais évidemment passer sous silence la situation humanitaire on ne peut plus préoccupante qui prévaut sur le terrain et pour laquelle la réponse de la communauté internationale se doit d'être beaucoup plus robuste. C'est par ces actions concrètes qui répondent aux besoins du terrain que la communauté internationale peut utilement contribuer au travail en cours et aider au succès de la MISCA, qui agit non seulement au nom de l'Union africaine, mais aussi de la communauté internationale dans son ensemble.

La réponse à la crise actuelle n'est évidemment pas que militaire et sécuritaire. En vérité, elle est fondamentalement politique. De ce point de vue, l'engagement des autorités de la transition est essentiel. Il importe qu'elles assument pleinement les

responsabilités qui sont les leurs. Les efforts qu'elles déploieront dans la conduite effective de la transition et le concours qu'elles apporteront à la MISCA sont cruciaux pour l'aboutissement de nos efforts. Les initiatives de la CEEAC, notamment à travers son Président en exercice et le Président de son comité de suivi sur la situation en République centrafricaine, à savoir LL. EE. le Président Idris Deby Itno, du Tchad, et le Président Denis Sassou Nguesso, de la République du Congo, doivent être fortement appuyées.

Le Président (*parle en arabe*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 16 h 5.